

COMMUNIQUE DE PRESSE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CLUB MÉDITERRANÉE

Paris, le 29 mai 2013

Le conseil d'administration de Club Méditerranée a désigné ce jour, en qualité d'expert indépendant, Accuracy, représenté par Messieurs Bruno Husson et Henri Philippe, qui sera chargé d'émettre, en application des dispositions de l'article 261-1 du règlement général de l'AMF, un rapport sur les conditions financières du projet d'offre publique d'achat que ses deux principaux actionnaires Axa Private Equity et Fosun ont l'intention de déposer, conjointement avec le management de Club Méditerranée.

Le conseil d'administration a par ailleurs nommé, pour suivre les travaux de l'expert indépendant désigné, un comité ad hoc présidé par Monsieur Georges Pauget (président du comité d'audit), et composé de Madame Anne-Claire Taittinger (président du comité des nominations et des rémunérations) et Monsieur Alain Dinin, administrateurs indépendants, ainsi que Monsieur Amine Benhalima, représentant de CMVT International et Monsieur Pascal Lebard.

Contacts

Presse : Caroline Bruel tél : 01 53 35 31 29

caroline.brue1@clubmed.com

Analystes : Pernelle Rivain tél : 01 53 35 30 75

pernette.rivain@clubmed.com

Ce communiqué ne constitue pas et ne doit pas être considéré comme une offre publique d'acquisition sur les titres de Club Méditerranée. Conformément à la réglementation française, la documentation relative à l'offre publique qui comportera les termes et conditions de l'offre sera soumise à l'Autorité des marchés financiers.